Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_185_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE SEPT JUILLET, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 1er juillet 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Véronique DELAÎTRE, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Serge GUINARD, Jean-Luc COUËLLAN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Véronique DELAÎTRE

Délibération n°2026-185

Membres en exercice : 20 Présents : 18 Absents : 2 Pouvoirs : 0

HABITAT
REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A TREMEUR

Le 10 février 2026, le Conseil communautaire a approuvé le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2026-2031. Dans le cadre de ce programme, l'orientation n°2 vise à répondre à la demande de logements par la réhabilitation, l'adaptation et la transformation du parc existant. L'action 2.6 prévoit un soutien financier aux communes pour :

- L'amélioration de la performance énergétique et l'adaptation PMR des logements communaux ;
- Les opérations d'acquisition-amélioration.

La commune de Trémeur a procédé à l'acquisition et à la rénovation d'un logement T4 situé en cœur de bourg. Il est proposé que Lamballe Terre & Mer verse une subvention de 5 000 € à la commune de Trémeur, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux.

Vu :

- La délibération n°2026-014 du Conseil communautaire du 10 février 2026, approuvant le Programme Local de l'Habitat de Lamballe Terre & Mer 2026-2031,
- La délibération n°2026-053 du Conseil communautaire du 05 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment, pour attribuer toutes subventions dans le cadre

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260630-2026_185_DELIB-DE

des dispositifs ou programmes validés par le Conseil communautaire *(PLH, aides économiques, bourses, aides aux associations ...)* dans la limite des crédits inscrits au budget,

- La délibération n°2026-166 du Conseil communautaire du 30 juin 2026, approuvant le règlement d'octroi des aides communautaires pour les aides à la première acquisition d'un logement, à la rénovation énergétique, à la lutte contre l'habitat indigne, à la production et à l'amélioration des logements locatifs communaux et à la production de logements locatifs sociaux,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention de 5 000 € à la commune de Trémeur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 10/07/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

